

Approbation n° 24 – 111 du 11 avril 2024

Société : BLAST ARMY 2

Prospectus de croissance de l'Union approuvé en vue de l'émission d'actions ordinaires nouvelles par voie d'offre au public, à souscrire en espèces, dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission de 28 600 000 actions nouvelles pouvant être porté à 32 900 000 actions nouvelles en cas d'exercice intégral de la clause d'extension.